



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 16.05.2022

Numéro de publication: HR02-1005474694

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation MERCURIALES, Lausanne

MERCURIALES
Rue Saint-Roch 6
1004 Lausanne

MERCURIALES, à Lausanne, CHE-452.566.682 (FOSC du 11.05.2022, p. 0/1005471316).
Rectificatif: l'inscription n° 9053 du 29.04.2022 (FOSC du 04.05.2022, p. 0/1005464976) est rectifiée en ce sens que le but exact est: l'Association a pour but de promouvoir et soutenir la jeune création cinématographique suisse, et plus largement la collaboration et tous projets dans le milieu du cinéma, culturel ou artistique, comme outils de réflexion critiques et esthétiques des enjeux sociaux, environnementaux et politiques actuels, et de réunir de jeunes cinéastes indépendants-es. L'association aspire en particulier à : 1. réunir des personnes souhaitant créer des oeuvres artistiques et cinématographiques, filmiques, multimédias, et cela de manière indépendante et dans un but non lucratif. L'Association s'efforce de soutenir - dans leur démarche créative - les artistes dont elle produit les projets; 2. mettre en place un espace de partage et de stimulation collective et créative dans un esprit communautaire afin d'offrir un cadre de réflexion privilégié autour de projets artistiques et cinématographiques, et permettant l'échange et la mise en commun de savoirs, expériences, réseaux, collections d'oeuvres artistiques, littéraires, cinématographiques, ainsi que d'outils techniques et informatiques. Dans cette optique, elle vise à mettre à disposition un lieu de travail commun pour ses membres ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs; 3. encourager la création d'oeuvres cinématographiques, filmiques, multimédias et artistiques que l'Association, à travers le Comité, décide de produire de manière indépendante et dans un but non lucratif. L'Association vise à la réalisation, production, promotion, organisation, gestion, exploitation et diffusion, sous quelque forme que ce soit, d'expressions culturelles et artistiques, notamment, sans que cette énumération soit limitative, en matières cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale, picturale, graphique, ou télévisuelles destinées au public; 4. collaborer sur et/ou prendre en charge la production de projets extérieurs à l'Association qu'ils soient portés par des individus, artistes, associations, sociétés ou toute autre organisation. Dans ce cadre-là, et au moment d'accepter un nouveau projet, le Comité se réunit afin d'évaluer l'intérêt artistique du projet, il s'assure notamment que celui-ci offre un potentiel d'exploration créatif, technique ou cinématographique pour l'Association, pour ses membres et pour ses collaboratrices et collaborateurs. L'Association peut accomplir toutes activités

directement ou indirectement liées à son but, et notamment engager des collaboratrices et collaborateurs artistiques, techniques, administratifs ou pédagogiques et posséder, soit en jouissance, soit en propriété, tous biens meubles ou immeubles nécessaires à la réalisation de son but. Elle a compétence pour réaliser son activité dans le pays et à l'étranger. Les ressources exactes sont: cotisations, un pourcentage de 3% prélevé sur le montant total des mandats de l'Association; un pourcentage de 4% prélevé sur le salaire brut des membres qui travaillent sur un mandat de l'Association; recettes des manifestations et activités; recettes de l'espace de partage et de stimulation collective; recettes d'autres prestations; dons et legs; subventions.

Registre journalier no 9922 du 11.05.2022

Précédente publication dans la FOsc: no 91, Date: 11.05.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud